

RDV BOUT DE CHAMPS

Le chanvre

30 septembre 2025 à Harol

Echange sur la culture du **chanvre en agriculture biologique**
Parcelle d'essai implantée dans une aire d'alimentation de captage



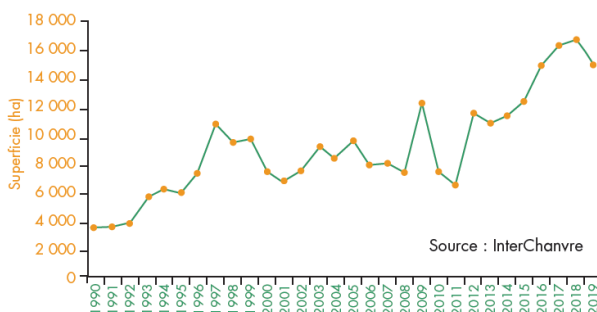
Sommaire

Chiffres, réglementation, agronomie :	p.2
Composés du chanvre :	p.3
Itinéraire technique :	p.4-5
Transformateurs : les chanvrières françaises :	p.6

En France en 2024

- ❖ 1 550 producteurs
- ❖ **23 600 ha**
- ❖ 37,3% des surfaces européennes
- ❖ **2ème producteur mondial**

Evolution des surfaces en France au cours des 30 dernières années



Réglementation

Les conditions pour cultiver du chanvre

En France, la culture du chanvre est autorisée si la plante contient moins de 0,2 % de THC.

L'usage des fleurs et feuilles est interdit, seules les graines et tiges sont exploitables. Les producteurs doivent utiliser des semences certifiées et contractualiser avec une chanvrière pour la collecte.

Agronomie

Le chanvre offre de nombreux atouts agronomiques et constitue une culture BNI particulièrement intéressante sur les aires d'alimentation de captages (AAC).

Excellente tête de rotation : le chanvre prépare idéalement le sol pour la culture suivante.

Culture étouffante : il limite fortement le développement des adventices et laisse une parcelle propre.

Diversification des assolements : il contribue à l'allongement et à la diversité des rotations.

Résistance à la sécheresse : le chanvre supporte bien les périodes de déficit hydrique.

Gestion de l'eau : son système racinaire profond et fasciculé permet d'absorber rapidement les excès de pluie.

Valorisation de l'azote : véritable « pompe à nitrates », il limite les risques de lessivage.

Organisation du travail : la culture permet de mieux répartir la charge de travail en grandes cultures, tout en nécessitant une bonne organisation au moment de la récolte.

Le chanvre offre 2 produits qui génèrent 3 matières premières

- la paille séparée en fibre et en chènevotte
- le chènevis, les graines

Graine/chènevis

11 % du poids et 21% de la valeur économique

Marchés : 53% pour l'oisellerie
28% pour l'appât poisson
15% pour alimentation humaine dont huile
1% pour la cosmétique
3% pour les autres marchés



Fine/poussière
21% du poids et 2% de la valeur économique

Marchés : amendements organiques, litière, combustible pour chaudière industrielle après compression



Chènevotte/granulat

44% du poids et 27% de la valeur économique

Marchés : 50% pour la litière animaux
22% pour le paillage jardin
14% dans le bâtiment

Sa capacité de rétention en eau est 4 fois son volume sans se déformer.



Fibre
24% du poids et 50% de la valeur économique

Marchés : 56% pour les papiers spéciaux
29% pour l'isolation
9% pour les plastiques biosourcés
1% pour le textile
5% pour les autres marchés



Culture précédente

- Culture d'été précédée d'une culture intermédiaire à l'automne, éviter la moutarde qui peut avoir un effet négatif sur le rendement du chanvre
- Peut s'intercaler entre deux céréales à paille d'hiver

Sol

- Terres légères, profondes et fraîches
- Éviter sols lourds, tassés ou hydromorphe
- pH minimum de 6

Semis

- Période : début avril à début mai
- Sol à 12°C
- Semoir à céréales classique à socs, à 2-3 cm de profondeur
- Densité de semis : 30 à 50 kg/ha
- Peuplement espéré : 200 à 250 plantes levées/m²
- Phytosanitaires : aucune intervention



Absence d'interventions entre le semis et la récolte. La levée rapide permet d'étouffer les adventices

Maladies et ravageurs

Le chanvre est résistant aux attaques de ravageurs et pathogènes,

Données guide culture réalisé par Terre Inovia en 2020

Récolte

Stade optimal : il faut trouver un compromis entre maturité des graines et conditions climatiques.

Récolte du chènevis seul

- Moissonner haut afin de ne récolter que les graines.
- Rendement : 5 à 25 qx/ha
- Pailles labourées mais conseillé de les valoriser

Récolte du chènevis et de la paille

Selon le contrat établi avec la chanvrière, deux itinéraires sont possibles :

- Mi-août : récolte non battue, avec rouissage sur place, destinée à la production de fibre. Variétés tardives
- Courant septembre : récolte battue, valorisation conjointe de la graine et de la fibre. Variétés précoces ou mi-précoces.



Terre Inovia

Récolte en mode non battu
avec ensileuse



Terre Inovia

Récolte en mode battu avec bec Kemper

Les pailles sont valorisées après le rouissage : suite à la récolte non battue, les pailles restent au sol 10 à 20 jours en andain ou à plat. L'alternance pluie / soleil favorise le développement de micro-organismes qui dégradent les pectines qui assurent la cohésion des fibres. Leur décomposition permet le défibrage. Conditionnement en balles rondes (160 à 200 kg/m³) ou en balles carrées (≈160 kg/m³).



Terre Inovia

Rouissage à plat ou en andain

7 chanvrières en France :

- Spécialisées dans le chanvre ou coopératives multi-productions
- Réalisent la première transformation du chanvre industriel

CHANVRIERE	LIEU	SPECIALISATION
Agrochanvre	Normandie	Ensemble des débouchés, spécialisation alimentation bio
CAVAC Biomatériaux	Vendée	Débouchés de la paille avec spécialisation dans les isolants souple pour le bâtiment
Eurochanvre	Franche-Comté Arc-lès-Gray	Ensemble des débouchés, spécialisation : la plasturgie pour l'automobile
Gatichanvre	Essonne	Ensemble des débouchés
La Chanvrière	Aube, Troyes	Ensemble des débouchés
Planète Chanvre	Seine-et-Marne	Ensemble des débouchés, à 100m de l'usine de murs préfabriqués en béton de chanvre Wall'UP Préfa
Virgocoop	Occitanie	Valorisation de la paille pour le textile et la construction

Contrat de production de 1 à 5 ans : il formalise les engagements entre les producteurs et les chanvrières, et détaille le cahier des charges avec les critères de qualité attendus.



Terre Inovia

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



Des questions ?

Si d'autres questions vous viennent à la suite de nos échanges, n'hésitez pas à nous contacter.



Elodie ROGER - ZDUN

Conseillère agronomie

Agriculture biologique

06 83 80 68 73

elodie.roger-zdun@vosges.chambagri.fr



Amélie LAUMOND

Conseillère agronomie

Captages et Organisme indépendant boues

06 88 01 95 45

amelie.laumond@vosges.chambagri.fr